

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

**CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC LA VALETTE**, 12 PLACE JEAN JAURES 83160 LA VALETTE DU VAR  
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M BARTOLOMEI TANGUY, représentant de la société 4WALLS S.A.S., Société par Actions Simplifiée  
actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 101 RUE DU DOCTEUR PASTEUR 83210  
LA FARLEDE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du  
capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi  
qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

| Liste des actionnaires | Nombre d'actions | Somme versée |
|------------------------|------------------|--------------|
| M BARTOLOMEI TANGUY    | 75               | 750 €        |
| M BARTOLOMEI TIAGO     | 15               | 150 €        |
| MME BARTOLOMEI ATLANTA | 10               | 100 €        |

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera  
bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des  
Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six  
mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 27 mai 2025

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

JST14

**CIC Lyonnaise de Banque**

Stéphanie BERNARDONI  
Chargée d'affaires professionnels  
12 Place Jean Jaures  
83160 LA VALETTE DU VAR  
Tél. 04 98 51 01 14